

Paragraphe(s)  
approprié(s)  
du mémoire

- 1.12 Le Livre Blanc imposerait une sanction sur les emprunts de capital par opposition au capital fourni par les actionnaires.
- 1.13 Les propositions visant à l'élimination ou à la réduction du fardeau fiscal pour certains groupes sont dignes d'être recommandées, mais les majorations fiscales qui en résulteront pour la classe moyenne sont trop élevées.

PARTIE II DU MEMOIRE -- EXPOSÉS TECHNIQUES

- 2.08 - 2.12 L'allègement fiscal proposé par le Livre Blanc doit s'obtenir par une modification de la structure des barèmes fiscaux, et non pas par une majoration des exemptions personnelles. Les majorations dans les taux d'imposition doivent être maintenues à un minimum.
- 2.12 L'exemption personnelle supplémentaire de \$500 doit s'appliquer dès 65 ans.
- 3.03 Le système de "moyenne en bloc" proposé par la Commission royale doit remplacer le système des moyennes proposé par le Livre Blanc.
- 4.01 - 4.17 La portée des obligations fiduciaires de régimes de pension ne doit pas être étendue: Les limites de cotisations aux régimes d'épargne-retraite doivent être relevées: Les limites proportionnelles sur les valeurs étrangères des fonds de pensions et d'épargne-retraite doivent être plus élevées que celles proposées pas moins de 20% en tout cas: Les paiements en une somme globale versée au décès ou à la terminaison ne doivent pas être imposés à plein tarif.
- 5.01 - 5.23 Si un impôt sur les gains de capital est inévitable, les gains, à l'exception possible de ceux réalisés dans un espace de six mois ne doivent pas être imposés comme revenu, mais à la moitié des taux marginaux, avec un maximum de 25%; la réalisation quinquennale proposée doit être abandonnée -- le décès doit